

Maisons-Alfort, le 19/02/2020

## **Conclusions de l'évaluation** **relatives à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché** **pour la famille de produits biocides SANYTOL FRESH** **à base de peroxyde d'hydrogène,** **de la société GRUPO AC MARCA S.L.**

*L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a notamment pour missions l'évaluation ainsi que la délivrance de la décision d'autorisation de mise sur le marché des produits biocides.*

*Les « conclusions de l'évaluation » portent uniquement sur l'évaluation des risques et des dangers que l'utilisation de ces produits peut présenter pour l'homme, l'animal ou l'environnement ainsi que sur l'évaluation de leur efficacité.*

*Le présent document ne constitue pas une décision.*

### **PRESENTATION DE LA DEMANDE**

#### **DESCRIPTION DE LA DEMANDE ET DE LA PREPARATION**

L'Agence a accusé réception d'un dossier de demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché (AMM) pour la famille de produits biocides SANYTOL FRESH de la société GRUPO AC MARCA S.L.

Les produits de la famille de produits biocides SANYTOL FRESH, à base de 1,5 % de peroxyde d'hydrogène<sup>1</sup> sont des types de produit 2<sup>2</sup> et 4<sup>3</sup> destinés à lutter contre les bactéries, les champignons et les virus. La famille de produits biocides se présente sous forme de liquides prêts à l'emploi destinés à être appliqués pour la désinfection des surfaces par des utilisateurs professionnels et non professionnels.

#### **DESCRIPTION DU CADRE REGLEMENTAIRE**

Ces conclusions sont fondées sur l'examen par la Direction d'Évaluation des Produits Réglementés (DEPR) de l'Agence du dossier déposé pour cette famille de produits, conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 528/2012<sup>4</sup>.

Les données prises en compte dans l'évaluation sont celles qui ont été considérées comme valides, soit au niveau européen, soit par la DEPR. Les conclusions relatives à la conformité se réfèrent aux critères indiqués dans le règlement (UE) n°528/2012.

<sup>1</sup> Règlement d'exécution (UE) 2015/1730 de la commission du 28 septembre 2015 approuvant le peroxyde d'hydrogène en tant que substance active existante destinée à être utilisée dans les produits biocides pour les types de produits 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

<sup>2</sup> TP2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.

<sup>3</sup> TP4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

<sup>4</sup> Règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

## DESCRIPTION DE LA PROCEDURE D'EVALUATION

La famille de produits SANYTOL FRESH a été évaluée par la DEPR conformément aux lignes directrices pour la délivrance des AMM biocides de l'Anses<sup>5</sup>. L'évaluation a donné lieu à la rédaction d'un rapport d'évaluation du produit soumis à commentaires auprès des Etats membres concernés avant finalisation et validation par la DEPR.

Les conclusions de l'évaluation présentent ici une synthèse des éléments scientifiques essentiels qui conduisent aux recommandations émises par la DEPR. Les travaux d'évaluation sont présentés de façon exhaustive dans le rapport d'évaluation de la famille de produits. Le résumé des caractéristiques du produit (RCP) issu de l'évaluation de cette demande est présenté en annexe.

Après consultations du comité d'experts spécialisé " substances et produits biocides", réuni le 05 juillet 2018 et de l'ensemble des Etats membres concernés par la demande, la DEPR émet les conclusions suivantes.

## SYNTHESE DES RESULTATS DE L'EVALUATION

### PHYSICO-CHIMIE

Les caractéristiques physico-chimiques de la famille SANYTOL FRESH ont été décrites et sont considérées comme conformes dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.  
Les méthodes d'analyse sont considérées comme conformes.

Les études de stockage long terme des produits dans leur emballage commercial, d'acidité des produits et le test de corrosion des métaux UN Test C.1 doivent être fournies en post-autorisation dans un délai de deux ans.

### EFFICACITE

Les éléments soumis dans le dossier permettent de conclure que les produits de la famille SANYTOL FRESH sont efficaces pour la désinfection des surfaces dures et surfaces textiles contre les bactéries, les levures et les champignons dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

Aucun essai selon les critères de la norme NF EN 14476 +A1 :2015 n'a été soumis pour démontrer l'efficacité virucide des produits de la famille SANYTOL FRESH pour la désinfection des surfaces dures et surfaces textile. Des essais ont été réalisés sur *Influenza A (H1N1)*, *Herpes simplex virus type 1* et *Vaccinia Poxvirus* permettant de démontrer l'efficacité sur virus enveloppés. En l'absence de démonstration de l'efficacité sur virus non enveloppés, l'usage des produits de la famille SANYTOL FRESH contre les virus est non conforme.

### RESISTANCE

Des travaux scientifiques<sup>6</sup> montrent que certaines bactéries, lorsqu'elles sont exposées à des concentrations faibles de peroxyde d'hydrogène, produisent des enzymes leur permettant une protection contre le stress oxydatif.

En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.

<sup>5</sup> <https://www.anses.fr/fr/system/files/LignesDirectricesBiocides.pdf>.

<sup>6</sup> Dukan S and Touati D: Hypochlorous Acid Stress in *Escherichia coli*: Resistance, DNA Damage, and Comparison with Hydrogen Peroxide Stress  
Christman MF, Morgan RW, Jacobson FS, Ames BN. Positive Control of a Regulon for Defenses against Oxidative Stress and Some Heat-Shock Proteins in *Salmonella Typhimurium*

## SUBSTANCES PREOCCUPANTES

Sur la base des informations transmises par le demandeur, cinq co-formulants contenus dans le produit SANYTOL FRESH ont été identifiés comme substances préoccupantes pour la santé humaine et/ou pour l'environnement. Ces co-formulants préoccupants sont reportés dans la composition du produit dans le RCP en annexe.

Quarante et un co-formulants seraient susceptibles de présenter une activité de perturbateur endocrinien (PE). Cependant les informations disponibles ne permettent pas de finaliser l'évaluation du caractère PE de ces co-formulants. Cette évaluation devra être menée dans le cadre du règlement REACH 1907/2006.

## RISQUE POUR LA SANTE HUMAINE

L'estimation des expositions, liées à l'utilisation du produit SANYTOL FRESH pour les usages revendiqués, est inférieure à l'AEL<sup>7</sup> pour les utilisateurs et les autres personnes exposées, dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

## RISQUE VIA L'ALIMENTATION

Considérant les conditions d'emploi du produit, une contamination directe de l'alimentation n'est pas attendue. Par conséquent, une évaluation du risque n'a pas été jugée pertinente. Par ailleurs, le peroxyde d'hydrogène est autorisé dans le cadre de la réglementation des auxiliaires technologiques. Le risque via l'alimentation est conforme dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

## RISQUE POUR L'ENVIRONNEMENT

Les niveaux d'exposition estimés pour les espèces non-cibles des compartiments aquatiques, sédimentaires, terrestres ainsi que les microorganismes de la station d'épuration, liés à l'utilisation du produit SANYTOL FRESH, sont inférieurs aux valeurs de toxicité de référence pour la substance active ainsi que pour les deux substances préoccupantes (acide lactique L(+) et 1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide) pour chaque compartiment dans les conditions d'utilisation précisées dans le RCP en annexe.

Les concentrations estimées dans les eaux souterraines, liées à l'utilisation du produit SANYTOL FRESH, sont inférieures à la valeur seuil de la Directive 98/83/EC pour la substance active ainsi que pour le 1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide dans les conditions d'application précisées dans le RCP en annexe.

L'estimation des concentrations en acide lactique dans les eaux souterraines est fondée sur une approche pire cas, utilisant la valeur de demi-vie dans le sol (DT50) par défaut de 90 jours, comme indiqué dans l'opinion du BPC du L(+) lactic acid en tant que substance active biocide pour les TP2 et 4. Les concentrations en acide lactique L(+) ainsi estimées dans les eaux souterraines, liées à l'utilisation du produit SANYTOL FRESH, sont supérieures à la valeur seuil de la Directive 98/83/EC dans les conditions d'application précisées dans le RCP en annexe.

Des données additionnelles doivent être fournies pour affiner cette DT50. Dans l'attente d'un affinement de cette valeur, l'estimation des concentrations dans les eaux souterraines en acide lactique L(+) liées à l'utilisation du produit SANYTOL FRESH ne peut être finalisée.

<sup>7</sup> AEL : (Acceptable Exposure Level ou niveau acceptable d'exposition) est la quantité maximale de substance active à laquelle un humain peut être exposé quotidiennement, sans effet dangereux pour sa santé.

## CONCLUSIONS

En résumé, la conformité ou l'absence de conformité aux principes uniformes définis dans le règlement (UE) n°528/2012 pour la famille de produits SANYTOL FRESH est indiquée dans le tableau suivant, usage par usage et sous réserve, à l'exception des usages non conformes, des conditions d'emploi décrites dans le projet de résumé des caractéristiques du produit présenté en annexe.

Les conditions d'emploi évaluées relatives aux usages non proposés à l'autorisation figurent, le cas échéant, dans le rapport d'évaluation du produit.

### Données requises en post-autorisation

Les études de stockage long terme des produits dans leur emballage commercial, d'acidité des produits et le test de corrosion des métaux UN Test C.1 doivent être fournies en post-autorisation dans un délai de deux ans.

### Résultats de l'évaluation pour les usages revendiqués pour une autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produits SANYTOL FRESH :

	Organismes cibles	Doses	Conditions d'emploi	Conclusions
META RCP 1	<u>Bactéries</u> <u>Levures</u> <u>Champignons</u> <u>Virus :</u> <i>Virus Influenza A (H1N1)</i> <i>Herpes simplex virus type 1</i> <i>Vaccinia Poxvirus</i>	Produit prêt à l'emploi	Désinfection des surfaces dures TP2 et TP4, application par pulvérisation manuelle, avec ou sans répartition.	<b>Non conforme</b> Efficacité non démontrée sur les virus non enveloppés
	Désinfection des surfaces textiles TP2 et TP4, application par pulvérisation manuelle.		<b>Non finalisé</b> Dépassement de la concentration en acide lactique (L+) supérieure à 0,1 µg/L dans les eaux souterraines	
	Bactéries Levures Champignons	Produit prêt à l'emploi	Désinfection des surfaces dures TP2 et TP4, application par pulvérisation manuelle, avec ou sans répartition.  Désinfection des surfaces textiles TP2 et TP4, application par pulvérisation manuelle.	<b>Non finalisé</b> Dépassement de la concentration en acide lactique (L+) supérieure à 0,1 µg/L dans les eaux souterraines

META RCP 2	Bactéries Levures Champignons Virus : <i>Virus Influenza A (H1N1)</i> <i>Herpes simplex virus type 1</i> <i>Vaccinia Poxvirus</i>	Produit prêt à l'emploi	Désinfection des surfaces dures TP2 et TP4. Application par pulvérisation manuelle, avec ou sans répartition. Application par versement et répartition.	<b>Non conforme</b> Efficacité non démontrée sur les virus non enveloppés <b>Non finalisé</b> Dépassement de la concentration en acide lactique (L+) supérieure à 0,1 µg/L dans les eaux souterraines
	Bactéries Levures Champignons	Produit prêt à l'emploi	Désinfection des surfaces dures TP2 et TP4. Application par pulvérisation manuelle, avec ou sans répartition.	<b>Non finalisé</b> Dépassement de la concentration en acide lactique (L+) supérieure à 0,1 µg/L dans les eaux souterraines
META RCP 3	Bactéries Levures Champignons Virus : <i>Virus Influenza A (H1N1)</i> <i>Herpes simplex virus type 1</i> <i>Vaccinia Poxvirus</i>	Produit prêt à l'emploi	Désinfection des surfaces dures TP2 et TP 4. Application par versement et répartition.	<b>Non conforme</b> Efficacité non démontrée sur les virus non enveloppés <b>Non finalisé</b> Dépassement de la concentration en acide lactique (L+) supérieure à 0,1 µg/L dans les eaux souterraines
	Bactéries Levures Champignons	Produit prêt à l'emploi	Désinfection des surfaces dures TP2 et TP 4. Application par versement et répartition.	<b>Non finalisé</b> Dépassement de la concentration en acide lactique (L+) supérieure à 0,1 µg/L dans les eaux souterraines

ANNEXE

## Proposition de Résumé des caractéristiques de la famille de produits biocides issu des conclusions de l'évaluation

### Partie I.- premier niveau d'information

#### 1. Informations administratives

##### 1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	SANYTOL FRESH
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	

##### 1.2. Type de produit (s)

Types de produit	TP2, 4

##### 1.3. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	GRUPO AC MARCA S.L.
	Adresse	Avda Carrilet 293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat Barcelona – Espagne
Numéro de demande	BC-XF029273-37	
Type de demande	Demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché	

##### 1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	GRUPO AC MARCA S.L.
Adresse du fabricant	Avda Carrilet 293-297 08907 L'Hospitalet de Llobregat Barcelona – Espagne
Emplacement des sites de fabrication	<p>1) Polígono Industrial Can Serra III, Parcela I 08791 Sant Llorenç d'Hortons Barcelona – Espagne</p> <p>2) Polígono Industrial Can Barri. C/ Esqueis S/N 08415 Bigues i Riells Barcelona – Espagne</p> <p>3) Prismasy 124 28201 CESKY BROD – République Tchèque</p>

### 1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	Peroxyde d'hydrogène
<b>Nom du fabricant</b>	PeroxyChem Spain s.l.u
<b>Adresse du fabricant</b>	C/ Afueras s/n 50784 La Zaida Zaragoza - Espagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	C/ Afueras s/n 50784 La Zaida Zaragoza - Espagne

## 2. Composition de la famille de produits et type de formulation

### 2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active	7722-84-1	231-765-0	1,5	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	2,88	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,275	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48	0,50
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,42	0,96
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	Co-formulant	-	940-284-1	0,00	0,50

### 2.2. Type de formulation

Autre liquide
---------------

## Partie II.- deuxième niveau d'information du Meta RCP 1

### 1. Information administrative sur le Meta RCP 1

#### 1.1. Identification du Meta RCP 1

Identification	META RCP 1
----------------	------------

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1	
----------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP2, 4

### 2. Composition du Meta RCP 1

#### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,67	0,96

#### 2.2. Types de formulations

Autre liquide
---------------

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 1

<b>Classification</b>	
Catégories de danger	Irritation oculaire catégorie 2
Mentions de danger	H319: Provoque une sévère irritation des yeux
<b>Etiquetage</b>	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H319: Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	P264: Se laver ... soigneusement après manipulation P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

### 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

#### 4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection de surfaces dures TP2 et TP4

<b>Type de produit</b>	TP2 et TP4
<b>Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé</b>	Surfaces dures
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)</b>	Bactéries Levures Champignons
<b>Domaine(s) d'utilisation</b>	Intérieur
<b>Méthode(s) d'application</b>	Pulvérisation manuelle  Pulvérisation manuelle et répartition du produit sur la surface
<b>Dose(s) et fréquence(s) d'application</b>	Produit prêt à l'emploi Temps de contact Bactérie: 5 minutes Levures et champignons: 15 minutes  Température: 20°C
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnels et non-professionnels
<b>Taille(s) et type(s) de conditionnement</b>	Bouteilles avec spray (un modèle de dispositif de pulvérisation : TS3 SO): 500, 600, 700, 750, 900, 1000, mL en PEHD

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter à une distance de 20 cm de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons), Laisser sécher.
- Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter à une distance de 20 cm et répartir sur la surface avec un chiffon propre et humide de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons). Laisser sécher.
- Il n'est pas nécessaire de rincer.

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

### 4.2. Description de l'usage

#### Usage # 2 – Désinfection des surfaces textiles TP2 et TP4

Type de produit	TP2 et TP4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Surfaces textiles
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Temps de contact : 45 minutes  Température: 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel et non-professionnel
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles avec spray (un modèle de dispositif de pulvérisation : TS3 SO): 500, 600, 700, 750, 900, 1000, mL en PEHD



#### 4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter à une distance de 20 cm de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 45 minutes. Laisser sécher.

#### 4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

#### 4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

#### 4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

#### 4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

### 5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 1

#### 5.1. Instructions d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

**Utilisateurs professionnels:**

- Se référer au plan d'hygiène en place pour s'assurer que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

#### 5.2. Mesures de gestion de risque

**Utilisateurs professionnels:**

- Pendant l'application par pulvérisation, l'exposition faciale doit être au maximum limitée par la mise en place de mesures de gestion techniques et organisationnelles comme :
  - o Une minimisation des éclaboussures;
  - o Une minimisation du nombre de personnes exposées.
- De plus, le professionnel devra porter une protection oculaire.

**Utilisateurs non professionnels:**

- Afin de minimiser l'exposition faciale lors de l'utilisation du produit, l'application par pulvérisation doit être effectuée vers le bas.



### 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de portée des enfants.
- Durée de vie: 2 ans.
- Protéger du froid et de la lumière.

### 6. Autre(s) information(s)

- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.



## Partie III - troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 1

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT EUCALYPTUS FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL DESINFECTANT MULTI-USAGE PAMPLEMOUSSE FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL DESINFANTSANYTOL DESINFECTANT MULTI-USAGE PIN FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène		7722-84-1	231-765-0	1,5
		Substance active technique			
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL DESINFECTANT MULTI-USAGE ANTI-ALLERGENES FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène		7722-84-1	231-765-0	1,5
		Substance active technique			
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL DESINFECTANT MULTI-USAGE POMME FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL DESINFECTANT MULTI-USAGE GRAND AIR FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT SALLE DE BAINS FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT SALLE DE BAINS FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL DESTRUCTEUR D'ODEURS DESINFECTANT FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL DESODORISANT DESINFECTANT SPECIAL TEXTILE FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00



<b>Nom commercial</b>	SANYTOL DESODORISANT DESINFECTANT SPECIAL TEXTILE FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL DESINFECTANT TEXTILE ANTI-ALLERGENES FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL DESINFECTANT MULTI-USAGE FRESH EUCALYPTUS PROFESSIONNEL				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL DESINFECTANT MULTI-USAGE FRESH EUCALYPTUS PROFESSIONNEL				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT SANITAIRES FRESH PROFESSIONNEL				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96



## Partie IV.- deuxième niveau d'information du Meta RCP 2

### 1. Information administrative sur le Meta RCP 2

#### 1.1. Identification du Meta RCP 2

Identification	Meta RCP 2
----------------	------------

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 2	
----------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP2 TP4
---------------------	------------

### 2. Composition du Meta RCP 2

#### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	2,88	2,88
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,275	0,275
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,50	0,50
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,42	0,60
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	Co-formulant	-	940-284-1	0,50	0,50

#### 2.2. Types de formulations

Autre liquide
---------------

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 2

<b>Classification</b>	
Catégories de danger	Irritation oculaire catégorie 2
Mentions de danger	H319: Provoque une sévère irritation des yeux
<b>Etiquetage</b>	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H319: Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	P264: Se laver ... soigneusement après manipulation P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

### 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

#### 4.1. Description de l'usage

##### Usage # 1 – Désinfection de surfaces dures – TP2 et TP4

Type de produit	TP2 et TP4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Surfaces dures
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle Pulvérisation manuelle et répartition du produit sur la surface
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Temps de contact Bactéries: 5 minutes Levures et champignons: 15 minutes Température: 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels et non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles avec spray (un modèle de dispositif de pulvérisation: TS3 SO): 500, 600, 700, 750, 900, 1000 mL en PEHD.

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter à une distance de 20 cm de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons), Laisser sécher.
- Pulvériser le produit directement sur la surface à traiter à une distance de 20 cm et essuyer la surface avec un chiffon propre et humide de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons). Laisser sécher.
- Il n'est pas nécessaire de rincer.

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

## 5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

### 5.1. Instructions d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

**Utilisateurs professionnels:**

- Se référer au plan d'hygiène en place pour s'assurer que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

### 5.2. Mesures de gestion de risque

**Utilisateurs professionnels:**

- Pendant l'application par pulvérisation, l'exposition faciale doit être au maximum limitée par la mise en place de mesures de gestion techniques et organisationnelles comme :
  - o Une minimisation des éclaboussures;
  - o Une minimisation du nombre de personnes exposées.
- De plus, le professionnel devra porter une protection oculaire.

**Utilisateurs non professionnels:**

- Afin de minimiser l'exposition faciale lors de l'utilisation du produit, l'application par pulvérisation doit être effectuée vers le bas.

### 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de portée des enfants.
- Durée de vie: 2 ans.
- Protéger du froid et de la lumière.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 35°C.

### 6. Autre(s) information(s)

- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.

## Partie V - troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 2

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL DESINFECTANT CUISINE FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	2,88
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,275
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,50
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,42
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	Co-formulant	-	940-284-1	0,50

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT 4 ACTIONS FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	2,88
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,275
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,50
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,42

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT 4 ACTIONS FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	Co-formulant	-	940-284-1	0,50

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL DESINFECTANT CUISINE FRESH PROFESSIONNEL				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	2,88
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,275
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,50
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,42
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	Co-formulant	-	940-284-1	0,50

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT 4 ACTIONS FRESH PROFESSIONNEL				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	2,88
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,275

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT 4 ACTIONS FRESH PROFESSIONNEL				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,50
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,42
1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	1-Deoxi-1-(metil-(C8-10-(numeración par)-alcanoil)amino)-D-Glucitol	Co-formulant	-	940-284-1	0,50

## Partie VI. - deuxième niveau d'information du méta RCP 3

### 1. Information administrative sur le Meta RCP 3

#### 1.1. Identification du Meta RCP 3

Identification	Meta RCP 3
----------------	------------

#### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 3	
----------	--

#### 1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP2 TP4
---------------------	------------

### 2. Composition du Meta RCP 3

#### 2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,67	0,96

#### 2.2. Types de formulations

Autre liquide
---------------

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 3

<b>Classification</b>	
Catégories de danger	Irritation oculaire catégorie 2
Mentions de danger	H319: Provoque une sévère irritation des yeux
<b>Etiquetage</b>	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H319: Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	P264: Se laver ... soigneusement après manipulation P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

### 4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

#### 4.1. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 1 – Désinfection de surfaces dures – TP2 et TP4

Type de produit	TP2 et TP4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Surfaces dures
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Application par versement et répartition du produit sur la surface
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi  Temps de contact Bactéries: 5 minutes Levures et champignons: 15 minutes  Température: 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels et non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles: 500, 600, 700, 750, 900, 1000 mL en PEHD. Bidons 5000 mL en PEHD. Sachets Doypack : 70 et 140 mL multi-couches PET/PE

#### 4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit uniformément sur la surface à désinfecter avec un chiffon propre et humide de telle façon que cette surface reste humide pendant au moins 5 minutes (bactéries) ou 15 minutes (levures et champignons). Laisser sécher.
- Il n'est pas nécessaire de rincer.

#### 4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

#### 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

#### 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

#### 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

### 5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 3

#### 5.1. Instructions d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

**Utilisateurs professionnels:**

- Se référer au plan d'hygiène en place pour s'assurer que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

#### 5.2. Mesures de gestion de risque

#### 5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

#### 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de portée des enfants.
- Durée de vie: 2 ans.
- Protéger du froid et de la lumière.

#### 6. Autre(s) information(s)

- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.

## Partie VII - troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 3

### 1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT EUCALYPTUS FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT PAMPLEMOUSSE FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT CITRON FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT PIN FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT OCEÁN FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT ANTI-ALLERGENES FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT POMME FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT GRAND AIR FRESH				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT EUCALYPTUS FRESH PROFESSIONNEL				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96

<b>Nom commercial</b>	SANYTOL NETTOYANT DESINFECTANT CITRON FRESH PROFESSIONNEL				
<b>Numéro d'autorisation</b>					
<b>Nom commun</b>	<b>Nom IUPAC</b>	<b>Fonction</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Numéro EC</b>	<b>Contenu (%)</b>
Peroxyde d'hydrogène	Peroxyde d'hydrogène	Substance active technique	7722-84-1	231-765-0	1,5
Ethanol	Ethanol	Co-formulant	64-17-5	200-578-6	3,00
L-(+)-lactic acid	2- Hydroxy propanoic acid	Co-formulant	79-33-4	201-196-2	0,49
1-Decanamine, N,N-dimethyl, N-oxide	N,N-Dimethyldecylamine N-oxide	Co-formulant	2605-79-0	220-020-5	0,48
D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	D-pentose et D-glucose, oligomeric, C8-10-alkyl glycosides	Co-formulant	-	483-960-7	0,96